

1L SOMMAIRE

ACTES DU POUVOIR CENTRAL

Lois, décrets, lettres patentes, ordonnances (imprimés).

- Assemblée Nationale
- Assemblée Nationale Constituante
- Assemblée Législative
- Convention Nationale
- Directoire
- Affiches et placards

ADMINISTRATION DEPARTEMENTALE

* Conseil du département.

Délibérations et arrêtés.

* Directoire du département et administration centrale du département.

Délibérations et arrêtés par matière.

La nécessité matérielle a contraint de joindre au Directoire du département l'Administration centrale (à partir du 6 brumaire an IV) ainsi que l'Administration préfectorale (à partir du 1er germinal an VIII). Les mêmes registres ont été utilisés, sans lacunes, par les différentes autorités en charge de l'administration du département. Les documents concernant uniquement l'Administration centrale sont classés dans leur propre sous partie.

Les divisions par districts sont maintenues au-delà de la date où ces derniers ont cessé officiellement d'exister, dans un souci de respect du classement originel (les registres en fonction ayant continué à être utilisés), mais également dans un souci de clarté à l'égard des chercheurs puisque, dans la pratique, on a continué à se référer à ces anciennes divisions territoriales.

- Surveillance générale, bureau de Sûreté et de bienfaisance.
- Surveillance et administration des cantons et des communes.
- Requêtes des communes et des particuliers.
- Imposition, bureau des contributions.
- Biens nationaux.
- Gendarmerie.
- Ponts et chaussée

* Administration centrale du département.

Délibérations et arrêtés par matière.

Certains documents émanant de l'Administration centrale ont été reliés dans les mêmes registres que ceux utilisés par le Directoire du département (1792-6 brumaire an IV) et l'Administration préfectorale (à partir du 1^{er} germinal an VIII). Ils font l'objet de leur propre sous partie ci-dessus.

Les divisions par districts sont maintenues au-delà de la date où ces derniers ont cessé officiellement d'exister, dans un souci de respect du classement originel (les registres en fonction ayant continué à être utilisés), mais également dans un souci de clarté à l'égard des chercheurs puisque, dans la pratique, on a continué à se référer à ces anciennes divisions territoriales

- Comptabilité du département.
- Dépenses des municipalités.

- Contributions.
- Biens nationaux.

* **Affiches et placards.**

REPRESENTANTS DU PEUPLE EN MISSION.

- Rapports, arrêtés, correspondance.
- Affiches et placards

CORRESPONDANCE DE L'ADMINISTRATION CENTRALE.

Les parties suivantes sont en cours de classements.

ADMINISTRATION GENERALE ET ECONOMIE.

- Divisions administratives.
- Personnel.
- Election.
- Police.
- Fêtes et célébrations.
- Etat-civil et population.
- Subsistances.
- Agriculture.
- Economie, industrie, commerce et contrôle de l'économie.
- Postes et messageries

ADMINISTRATION ET COMPTABILITE DU DEPARTEMENT.

- Comptabilité départementale.
- Administration locale.

FINANCES ET CONTRIBUTIONS.

- Monnaie.
- Emprunts et taxes.
- Imposition.
- Enregistrement.
- Eaux et forêts.

AFFAIRES MILITAIRES

- Généralités
- Recrutement.
- Exemption, congés.
- Déserteurs.
- Décès
- Bataillon frontière de la Creuse.
- Compagnie franche, engagements volontaires et vétérans.
- Armée des Pyrénées-Orientales, Armée de la Vendée.

- Garde nationale.
- Gendarmerie nationale.
- Pensions, retraites et secours aux familles.
- Organisation de l'armée.
 - o Armements, équipements, réquisitions.
 - o Mouvements de troupes et subsistances.
- Marine.

TRAVAUX PUBLICS ET TRANSPORTS.

- Correspondance.
- Comptabilité
- Constructions et entretien des routes.
- Rivières, moulins, industrie, mines, carrières

INSTRUCTION PUBLIQUE, SCIENCES ET ARTS.

- Instruction publique
- Lettres, arts et sciences

JUSTICE.

Délibérations et arrêtés, installations de tribunaux, personnel, correspondance, placards...

CULTE.

- Traitements et pensions.
- Exercice du culte, prêtres, bâtiments, mobiliers.

ASSISTANCE.

- Administration hospitalière
- Ateliers de charités, hôpitaux
- Enfants trouvés
- Santé, officiers de santé

ETABLISSEMENT PENITENTIAIRES.

- Mendicité
- Prisons